



STAGE CONDUITE ACCOMPAGNÉE

TOULOUSE - MONDONVILLE 31700

15-18 ans

Viens passer ton code au Domaine d'Ariane !

En collaboration avec l'auto-école ECF Sud-Ouest, à Toulouse, stage intensif à l'issue duquel une attestation de fin de formation initiale sera délivrée si le résultat à l'examen du code est favorable. Ensuite, le jeune pourra conduire, accompagné d'un parent, si la conduite est jugée satisfaisante.





VACANCES POUR TOUS
21 RUE SAINT FARGEAU –
CS 72021 75989 PARIS
CEDEX 20



AGREMENTS

UFOVAL : ministère Jeunesse et Sports CGOL UFOLEP :
AG.075.95.0063 CGOL : Utilité publique décret du
31.05.1930

LE CENTRE D'ACCUEIL

Le Domaine d'Ariane est situé à 10 km de Toulouse, étape incontournable de tout séjour en Occitanie. Situé dans un parc de 27 hectares de verdure, le Domaine d'Ariane dispose de nombreuses installations sportives : terrain de rugby, de basket, courts de tennis, gymnase, boudrome

»»» L'HÉBERGEMENT

Le Domaine d'Ariane met à disposition des jeunes des chambres de 5 lits (1 superposé et 3 simples) avec sanitaires complets (douche, lavabos et wc). Le bâtiment est de plain-pied.
Sont fournis les draps, couvre-lits et taies d'oreillers



»»» LA VIE EN COLONIE C'EST QUOI ?

Sachant que les adolescents sont en stage, l'objectif prioritaire est d'obtenir l'examen du CODE et l'Attestation de Fin de Formation Initiale de Conduite. Des animateurs diplômés BAFA resteront en permanence avec les adolescents pour coordonner le séjour. Cette vie en collectivité implique certaines contraintes notamment le respect des autres, du matériel, des règles définies en commun. Il convient donc de s'y conformer pour le bien de tous.

« On APPREND en s'amusant, on GRANDIT collectivement, on S'AMUSE en toute sécurité et on PARTAGE des valeurs. »

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les stagiaires sont attendus le premier jour à 15h pour s'installer dans leur chambre et commencent les cours à partir de 16h. Les jeunes stagiaires disposent d'une salle pour les cours de code et le travail personnel. La restauration est assurée sur place. En milieu de stage, une journée sera aménagée entre révisions et détente.

TRANSPORT

En train jusqu'à TOULOUSE depuis Agen, Bordeaux, Carcassonne, Lyon, Marseille, Montpellier, Nîmes, Paris,
Puis autocar de Toulouse à Mondonville.

1er et dernier repas servis

Premier repas inclus : dîner

Dernier repas inclus : déjeuner

Contenu du stage et organisation

»»» Le stage comprend au minimum!

- Avant le stage 25 h de « Web-Formation »
- 60 heures de formation théorique comprenant : cours de code, QCM, examen blanc, préparation à l'examen.
- 35 heures de QCM
- 45 heures de formation pratique collective.
- La présentation à l'examen du code : **SE MUNIR D'UNE PIECE D'IDENTITE** en cours de validité
- Les stagiaires seront regroupés en petites équipes afin de créer une émulation entre les cours de conduite, de code. Plusieurs formateurs d'Auto-école assureront la formation des jeunes en conduite comme en code (le nombre de jeunes par voiture sera de 2 à 4 avec un moniteur). Les stagiaires s'initieront à la pratique de toutes formes de conduite : conduite sur route et autoroutes. Les stagiaires seront également initiés à l'entretien mécanique du véhicule et à la conduite économique



Sont compris dans le stage

- L'évaluation en début de stage
- Les frais d'inscription administratifs (hors présentation au code : chèque de 30 € à l'ordre d'ECF Sud-Ouest)
- Le rendez-vous préalable de 2 heures avec un seul accompagnateur en fin de stage
- Les fournitures pédagogiques (livre de code, web-formation, mémo)

Par ailleurs, une réunion est organisée environ un mois avant le stage avec ECF Sud-Ouest, afin de présenter le contenu du stage, l'organisation pratique et répondre à toute question.



Santé physique et mentale : Les stagiaires devront être aptes à passer ces épreuves conformément à la réglementation (vision, état physique...). Dans le cas contraire une visite médicale est obligatoire avant l'inscription.

A faire avant le stage

Montage du dossier dématérialisé pour la Préfecture

Afin de réaliser dans de bonnes conditions l'enregistrement du dossier de votre enfant en Préfecture merci de suivre attentivement les indications suivantes :

Documents à compléter/fournir et à envoyer par mail à : backoffice@ecf-sudouest.fr

- Compléter le document de renseignements ci-joint intitulé « Fiche de renseignements individuelle » en format texte et l'enregistrer en personnalisant le titre avec le nom de votre enfant (Ex : Michel DUPONT Fiche de renseignements individuelle) joindre une image ou scan d'une « E-photo ».
- Joindre un scan ou image de bonne qualité de la carte d'identité recto-verso du stagiaire (en cours de validité)
- Joindre un scan ou une image de bonne qualité de la carte d'identité recto-verso du responsable légal pour les mineurs
- Joindre un scan ou image d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois ainsi qu'une attestation d'hébergement si le justificatif n'est pas au nom du stagiaire et copie de la carte d'identité recto-verso de l'hébergeant
- Si le stagiaire a un permis (ex. permis AM), joindre un scan recto-verso.

Pour les stagiaires qui ont déjà 17 ans, il faut fournir le document de la JDC (journée de défense et citoyenneté) Votre enfant doit se faire recenser auprès de votre mairie (avant 16 ans et 3 mois) afin de pouvoir obtenir le la JDC , nouveau document demandé par les services de la préfecture.

* Pour les jeunes qui n'ont pas encore effectué cette JDC, vous devez faire une demande par mail à l'adresse suivante :

www.csn-toulouse.jdc.fct@intradef.gouv.fr pour les résidents de la Haute-Garonne.

A faire avant le stage

Pour les stagiaires qui ont déjà 17 ans, il faut fournir le document de la JDC ([journée de défense et citoyenneté](#)) Votre enfant doit se faire recenser auprès de votre mairie ([avant 16 ans et 3 mois](#)) afin de pouvoir obtenir le la JDC , nouveau document demandé par les services de la préfecture.

* Pour les jeunes qui n'ont pas encore effectué cette JDC, vous devez faire une demande par mail à l'adresse suivante : www.csn-toulouse.jdc.fct@intradef.gouv.fr pour les résidents de la Haute-Garonne.

Pour les résidents des autres départements :

<http://www.defense.gouv.fr/jdc/ma-jdc/contacts-et-coordonnees/coordonnees-des-centres-du-service-national>

-
Vous devez leur demander le document suivant : « Attestation provisoire de situation vis-à- vis du service national » :

Pour faire cette demande, vous devez joindre dans le mail, les documents suivants :

- La copie du livret de famille,
- La copie de la carte d'identité recto-verso parents + enfant

La copie de l'attestation de recensement

Procédure :

Une fois l'ensemble de ces documents réunis, les envoyer par mail à l'adresse :

backoffice@ecf-sudouest.fr en précisant le nom et prénom de votre enfant et les dates du stage.

Pour l'inscription à l'examen du code : envoyer un chèque de 30 € à l'ordre de ECF Sud- Ouest à l'adresse postale ci- dessous :

ECF Sud-Ouest

A l'attention de Catarina

Stage VPT/ECF Sud-Ouest

2 Avenue d'Atlanta - 31200 Toulouse

Tél : 05.61.59.96.36 - backoffice@ecf-sudouest.fr

E-Photos :

Pour trouver une cabine/ou un photographe équipé pour la E-Photo, veuillez cliquer sur le lien suivant :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee>



Après le stage, que reste - t - il ?

Il est impératif qu'un accompagnateur assiste au rendez-vous préalable à la conduite pour recevoir les conseils utiles à un bon suivi post-stage par l'Auto-école. Ce rendez-vous aura lieu le dernier jour du stage.

A l'issue du stage, si le résultat de l'examen « code » est favorable et si le niveau de conduite est suffisant d'après les moniteurs de stage, le stagiaire se verra délivrer une Attestation de fin de formation initiale. Ce document lui permettra de conduire, accompagné de l'un des accompagnateurs durant maximum 3 ans...

Au cours de cette période le stagiaire devra assister à 2 rendez-vous pédagogiques de 3 heures chacun dans une Auto-école ECF de votre choix. Enfin, après ceux-ci, il pourra se présenter à l'examen du permis de conduire avec éventuellement la possibilité de s'inscrire sur des modules de prépa-permis.

Il est impératif qu'un accompagnateur assiste au rendez-vous préalable à la conduite pour recevoir les conseils utiles à un bon suivi post-stage par l'Auto-école. Ce rendez-vous aura lieu le dernier jour du stage.

A l'issue du stage, si le résultat de l'examen « code » est favorable et si le niveau de conduite est suffisant d'après les moniteurs de stage, le stagiaire se verra délivrer une Attestation de fin de formation initiale. Ce document lui permettra de conduire, accompagné de l'un des accompagnateurs durant maximum 3 ans...

Au cours de cette période le stagiaire devra assister à 2 rendez-vous pédagogiques de 3 heures chacun dans une Auto-école ECF de votre choix. Enfin, après ceux-ci, il pourra se présenter à l'examen du permis de conduire avec éventuellement la possibilité de s'inscrire sur des modules de prépa-permis.

Attention, le coût de ces rendez-vous et de la présentation à l'examen du permis de conduire n'est pas inclus dans le prix du stage. Le stagiaire ne pourra passer les épreuves pratiques du permis de conduire qu'après avoir parcouru au moins 3000 km, et après au moins un an de conduite accompagnée.

Pour finir : si le stagiaire devait échouer à l'examen CODE, ce qui le priverait de la possibilité de conduite accompagnée, nous nous attacherons avec l'Auto-école à le lui faire représenter dans les délais imposés par la Préfecture. Les frais de représentation à cet examen restant à la charge des parents.

Document Documents obligatoires liés aux activités

Chaque jeune devra être en possession de sa carte d'identité en cours de validité le jour du départ.

N'oubliez pas de remplir correctement la fiche de renseignements médicaux et individuels, de la signer et de la remettre à votre arrivée.

IMPERATIF !

Nous vous rappelons également que pour tout rapatriement sanitaire en avion (de France ou de l'étranger), l'enfant devra être en possession de sa carte d'identité



»»» Équipe d'encadrement

Le Domaine d'Ariane est un centre permanent, accueillant des séjours de vacances mais aussi des Classes de découvertes de l'Education Nationale. Cela vous permet de profiter d'une équipe professionnelle et permanente complétée selon les séjours par des animateurs recrutés et formés par notre organisme habilité. Tous les personnels d'animation possèdent les diplômes requis par la réglementation en vigueur de la Jeunesse et des Sports.

»»» Alimentation

Les repas sont des moments importants de la vie collective en Centres et Villages de vacances. L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs essentiels. Notre restauration doit assurer le principe de santé et d'hygiène alimentaire tout en étant compatible avec la demande des personnes qui ne désirent pas manger certains aliments en raison de croyances religieuses, par convictions personnelles ou pour toutes autres raisons. Elle proposera des menus de substitution (sans porc, sans viande...) sans que les motivations (goût, allergie, religion, végétarisme ...) soient demandées en justification et sans que cela génère une ségrégation spatiale dans le restaurant. Les régimes alimentaires médicaux ou allergènes sont respectés en conformité avec le certificat médical.

»»» Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place un blog « ondonnedesnouvelles » dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...



IMPORTANT

pour le stage de conduite intensif : une paire de basket pour les cours de conduite, un cahier à carreau et des stylos 4 couleurs pour les cours de théorie de code.

➤➤➤ Trousseau

Pour constituer le trousseau de votre enfant, reportez-vous à la fiche de trousseau fournie en même temps que le dossier de renseignements à compléter.

Afin d'éviter les pertes, nous vous demandons de marquer tous les vêtements, chaussures et accessoires aux nom et prénom de votre enfant. Placer la fiche d'inventaire dans la valise.

➤➤➤ Lavage du linge

Le linge sera lavé sur place, chaque fois que nécessaire.

➤➤➤ Argent de poche

VPT propose aux enfants un système de banque individuelle leur garantissant la disponibilité de leur argent de poche. Il sert pour les cartes postales, les souvenirs et quelques friandises. Pour les petits, il est géré avec l'aide de l'animateur. Les grands sont responsables de leur argent ; ils peuvent le confier aux animateurs s'ils le désirent.

Attention

la fiche de renseignements médicaux et individuels du carnet de voyage doit obligatoirement être complétée et signée (nous avons l'obligation légale de le vérifier)

➤➤➤ Santé

En cas de traitement médical, fournir une copie de l'ordonnance et les médicaments en nombre suffisant. Il est demandé de ne pas apporter de médicaments sans prescription médicale. Les personnes bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle (CMU) devront apporter les documents nécessaires.

➤➤➤ Téléphone

Compte tenu du développement de la téléphonie mobile, il paraît difficile d'en interdire l'usage dans nos centres de vacances. L'usage sera réglementé en temps et en utilisation afin de ne pas nuire aux activités. Cependant à l'organisateur dégage sa responsabilité en cas de perte ou de vol d'un appareil.

➤➤➤ Objets de valeur

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, CD, etc...). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Attention les vols, dégradations ou perte de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association.

La garantie vol de notre contrat d'assurance intervient sous certaines conditions restrictives.

La perte n'est pas couverte par nos garanties.

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

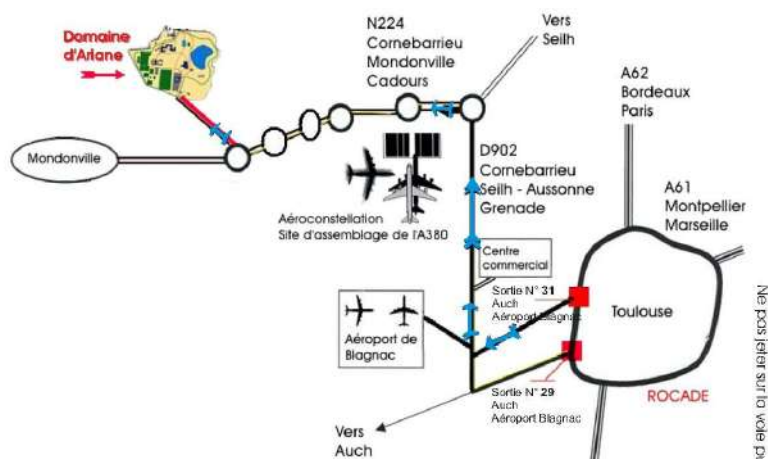
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

- La fiche sanitaire complétée et signée (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident)
- La photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- L'autorisation au droit à l'image



Plan d'accès détaillé



Venir en voiture :

De Toulouse Prendre direction Aéroport de Blagnac, puis Beauzelle/Grenade, puis Mondonville jusqu'au panneau 'Domaine d'Ariane'.